



Production vivrière ou aide alimentaire Un défi pour l'Afrique

La production vivrière de l'Afrique ne suit pas l'augmentation rapide des besoins. Les programmes d'aide des années 70 et 80 étaient considérés comme une solution temporaire aux famines les plus dévastatrices, mais la pénurie de vivres semble s'aggraver. L'article qui suit étudie les raisons de cette situation et les moyens d'y remédier.

Willy H. Verheye

MALGRÉ L'ASSISTANCE technique massive et la part croissante de l'aide internationale au développement fournies à l'Afrique — la région subsaharienne a reçu environ 26 % du total de l'aide financière aux pays en développement entre 1990 et 1996 (Bhattacharya et autres, 1997) —, sa production alimentaire demeure insuffisante. Bien que la production ait augmenté en termes réels, passant d'un indice de 100 en 1965 à 221 en 1998, l'indice de la production par habitant est tombé de 100 à 86 pendant la même période (FAO, 1965–98). Pour certaines de ces années, la baisse des rendements peut être attribuée à la sécheresse, mais les conditions climatiques ne sauraient expliquer les tendances à long terme de la production agricole. À l'orée du XXI^e siècle, l'Afrique est encore plus dépendante de l'aide alimentaire qu'elle ne l'était il y a trente-cinq ans.

Cette situation a de sérieuses conséquences politiques, compte tenu du fait en particulier que le potentiel agraire de l'Afrique est généralement considéré comme largement inexploité (FAO, 1991). Ces vingt dernières années, nombre de pays africains auparavant exportateurs de produits alimentaires sont devenus importateurs nets. Ils sont non seulement devenus tributaires de l'aide extérieure, mais leur facture alimentaire s'est alourdie à tel point qu'elle constitue un sérieux obstacle budgétaire et politique au progrès et à la croissance. La Sierra Leone, qui exportait du riz dans les années 60 et en importe maintenant à un coût d'environ 22 millions de dollars par an, en est un exemple. Il est difficile de ne pas douter du bien-fondé du système actuel d'aide alimentaire, qui a été mis en place à titre temporaire et atteint maintenant environ 80 millions de tonnes de céréales par an (OMS, 1996).

«La population des zones rurales — source de la production vivrière — est restée essentiellement stable pendant cette période, mais n'a pas pu répondre aux besoins d'une population urbaine en pleine expansion.»

L'origine du problème ne semble ni climatique ni technique (qualité du sol, par exemple); l'Afrique de l'Ouest a bénéficié de pluies abondantes ces dernières années, et il existe maintenant des solutions à la plupart des problèmes techniques. Le problème tient plutôt à des questions socioéconomiques et à l'inaptitude des structures traditionnelles (la production commerciale en tant que moyen de subsistance n'est guère passée dans les moeurs) à s'adapter aux besoins d'une société en transformation rapide.

Tendances démographiques

L'Afrique aujourd'hui se caractérise par deux grandes tendances démographiques. Premièrement, la population croît à un taux moyen de 3 à 4 % par an et a presque doublé au cours des vingt-cinq dernières années; on prévoit qu'elle atteindra 1 milliard d'habitants d'ici peu. Deuxièmement, le pourcentage de la population employée dans l'agriculture a sensiblement diminué (de 74 % en 1965 à 57 % en 1998); ce recul est lié à la migration des jeunes hommes des régions rurales vers les villes et les centres industriels. Ces deux tendances compromettent sérieusement les traditions des sociétés rurales africaines qui, depuis des siècles, sont axées sur l'économie de subsistance et l'autosuffisance alimentaire.

En Sierra Leone, par exemple, la population est passée d'environ 2,3 millions en 1965 à 4,2 millions en 1995. La part de la population urbaine a progressé de 19 % en 1963 à 31,5 % en 1985 et était estimée à près de 40 % en 1995. Cela signifie, en termes réels, que le nombre des consommateurs urbains nets a décuplé, passant de 150.000 en 1965 à près de 1.500.000 en 1995. En revanche, la population des zones rurales — source de la production vivrière — est restée essentiellement stable pendant cette période, mais n'a pas pu répondre aux besoins d'une population urbaine en pleine expansion. En conséquence, la Sierra Leone a dû importer quelque 186.000 tonnes de riz en 1995.

Trois observations importantes se dégagent de ces chiffres :

1) La forte croissance démographique dans presque tous les pays d'Afrique touche beaucoup plus les centres urbains et industriels que les zones rurales. En conséquence, tandis que le nombre de producteurs de denrées alimentaires reste essentiellement inchangé, la population de consommateurs urbains augmente rapidement.

2) Depuis les années 60, on assiste à un exode massif de la population jeune masculine, en quête d'emplois, des zones rurales vers les villes et les centres industriels et touristiques. L'essentiel des travaux dans les zones rurales est à présent assuré par les femmes, les enfants d'âge scolaire et les personnes âgées.

3) Les habitudes alimentaires dans les villes diffèrent de celles des campagnes. Alors que millet, sorgho, maïs et manioc forment la base de l'alimentation traditionnelle dans les campagnes, le riz devient rapidement la denrée de base dans les villes. Les efforts visant à satisfaire la demande croissante

de produits vivriers en Afrique devraient être centrés sur le groupe de population qui connaît l'expansion la plus rapide — à savoir la population des villes — et sur la production de riz, dont le potentiel est important en Afrique.

Problèmes d'accès à la terre

On estime à quelque 198 millions d'hectares la superficie totale disponible en Afrique (FAO, 1965-98), dont une partie demeure inexplorée ou n'est que partiellement utilisée. Les pressions liées à l'explosion démographique accroissent la concurrence pour l'utilisation des terres, principalement le long des routes d'accès qui entourent les centres industriels et urbains en rapide expansion. Les agriculteurs doivent donc aller plus loin, dans des endroits difficiles d'accès où les réseaux routiers et les communications

ne sont souvent pas développés.

L'accès aux terres en Afrique est également entravé par des réglementations foncières reposant sur le principe de l'usufruit qui permet d'utiliser la terre mais n'en autorise pas la propriété individuelle. Le chef du village est le gardien de la terre et décide de son utilisation. En conséquence, des cultivateurs motivés peuvent se voir refuser l'accès à des terres qui sont physiquement disponibles. Le fait qu'un bail puisse être révoqué à tout moment n'incite pas à de bonnes pratiques d'exploitation du fait que le fermier n'est jamais sûr de récolter les fruits de ses efforts à long terme. Les régimes foncières sont une question âprement débattue dans les sociétés rurales africaines, et un certain nombre de pays ont commencé à moderniser leur législation agraire.

En définitive, la disponibilité de terres n'est qu'une contrainte relative en Afrique. D'une manière générale, il est improbable que les terres viennent à manquer, sauf dans les grandes agglomérations et dans quelques pays très peuplés, comme le Malawi et le Rwanda. La fausse perception d'un problème à cet égard tient à ce que l'on continue généralement de calculer la superficie disponible en fonction de la population totale, et non pas seulement rurale.

Qualité des sols

Les sols africains sont pour la plupart très érodés (sous l'effet conjugué de la pluviosité et des températures relativement élevées) et pauvres, et les agriculteurs n'ont pas les moyens de les amender selon la méthode moderne qui consiste à appliquer des engrais mixtes. Ils emploient les méthodes traditionnelles de culture sur brûlis, en faisant alterner une période de jachère, pendant laquelle l'accumulation de débris végétaux et de cendres après le brûlage enrichit la rhizosphère, avec deux à trois récoltes. Ce système d'assolement est toutefois laborieux et représente une utilisation inefficace des terres. En outre, la fertilité des terres mises en jachère est fonction de la durée de la jachère, une période de dix à quinze ans étant optimale. En raison de pénuries aiguës de main-d'oeuvre — et non pas à cause des pressions démographiques comme on

le laisse souvent croire — et de l'exode des jeunes, surtout des hommes, au moment où les champs doivent être préparés, les agriculteurs ont eu tendance à abrégé cette période. Il incombe à ceux qui restent sur place de maîtriser la repousse de la forêt sur les terres en jachère, dont il serait impossible de venir à bout si la période de jachère dépassait cinq à six ans.

Lorsque la terre ne peut pas rester en jachère pendant la durée optimale, le sol est moins fertile et le rendement plus faible. En Sierra Leone, par exemple, le rendement moyen pour le riz a chuté de 700 à 516 kilos à l'hectare entre 1978 et 1992. En Gambie, le rendement moyen du riz pluvial est de 400 à 500 kilos à l'hectare et reflète la période de jachère abrégée. Si ces rendements tombent au-dessous du niveau de subsistance, les agriculteurs accroissent la surface cultivée, mais ils ne sont pas incités à produire plus qu'il ne leur faut pour nourrir leur famille. Il est clair que ces pays ne réalisent pas tout leur potentiel productif.

De la subsistance à l'économie de marché

L'activité du secteur agricole en Afrique repose traditionnellement sur l'agriculture de subsistance, et seule une fraction de la production totale est vendue sur le marché intérieur. Le développement rapide des centres urbains depuis une vingtaine d'années donne maintenant aux agriculteurs la possibilité d'accroître leur production alimentaire pour répondre aux besoins des populations urbaines. Mais le passage de l'économie de subsistance à une économie de marché suppose un changement des mentalités et doit être soutenu par des mesures aussi bien techniques qu'économiques. Pour commencer, il faut que l'on voie dans l'agriculture des possibilités d'emploi attrayantes pour les jeunes qui ont quitté les zones rurales pour la ville à la recherche d'emplois mieux rémunérés et mieux considérés (Verheye, 2000).

Les responsables africains devraient envisager d'intensifier et de diversifier la production locale et de mettre en place des systèmes de commercialisation et de détermination des prix. L'initiative des premières mesures incombe aux agriculteurs, mais c'est aux pouvoirs publics qu'il appartient de développer et d'entretenir le réseau routier.

Intensification et diversification. L'accroissement de la production vivrière ne deviendra commercialement viable que s'il existe effectivement des marchés pour ces produits. Étant donné que l'évolution de la société se traduit par une augmentation de la demande de riz, il serait indiqué de chercher à accroître la production de cette denrée.

Un certain nombre de producteurs des hautes terres de la Gambie — dont la production de millet et de sorgho diminuait — ont récemment opté pour cette stratégie. Ils ont acquis des droits d'usufruit dans les basses terres du réseau fluvial de la Gambie et se sont partiellement reconvertis à la culture du riz de marais. Les bonnes années, avec l'aide de méthodes de culture améliorées, leur production a rapidement dépassé les besoins de leur famille et ils ont pu vendre



Willy H. Verheye est Directeur de la recherche au Fonds pour la recherche scientifique (Flandres) en Belgique et consultant de longue date auprès d'organisations internationales de développement.

une partie de leurs récoltes excédentaires, tandis qu'ils ont laissé une partie des hautes terres en jachère pendant quelques années. Lorsque ces terres ont été ensuite mises en culture, leur rendement moyen en millet a augmenté de 50 à 100 %, confirmant l'effet positif de la pratique de la jachère dans ce milieu écologique.

Certains des agriculteurs les plus novateurs ont converti leurs hautes terres en parcelles agro-forestières, occupées une partie de l'année par du bétail qui produit du fumier servant d'engrais. En conséquence, les hautes terres peuvent maintenant être cultivées de manière beaucoup plus intensive qu'auparavant et assurer des récoltes de céréales raisonnablement bonnes ainsi qu'un revenu presque continu provenant d'activités auxiliaires comme la vente de

bois de feu, de charbon et de produits du bois fortement demandés. Ces produits du bois peuvent aussi former la base d'une activité artisanale et de la fabrication d'objets d'art indigènes destinés au marché du tourisme.

Commercialisation et détermination des prix. L'optimisation des cultures de rapport n'est guère utile aux agriculteurs s'ils ne peuvent pas vendre leurs produits pour en tirer de l'argent. Il est indispensable de mettre en place un système de commercialisation ainsi que les conditions nécessaires au fonctionnement des marchés. Le développement d'un réseau routier permettant d'acheminer les marchandises des régions de production, souvent éloignées, aux marchés est un élément crucial du système de commercialisation. Le manque de routes a constitué un grave problème pour les économies rurales d'Afrique où le transport de produits en vrac est dangereux et coûteux, ce qui entraîne des frais de manutention exorbitants et des prix sur le marché qui ne sont pas compétitifs.

Les gouvernements doivent aussi mettre en place des entités qui réglementent les marchés en fixant le prix des marchandises. Les prix du marché sont un moyen crucial de donner aux agriculteurs des incitations à accroître la production. Bien que les prix soient en partie influencés par des facteurs extérieurs, les gouvernements jouent un rôle décisif dans leur détermination et, en dernier ressort, dans le soutien direct de la production agricole nationale. Les gouvernements doivent toutefois ajuster leur politique actuelle de détermination des prix; par exemple, ils doivent se garder de subventionner les marchandises importées au point de porter préjudice à la production locale, comme cela a été le cas en Sierra Leone, où le prix du sac de riz local — l'aliment de base du pays — était d'environ 320 leones (26 à 32 dollars) en 1995, tandis que le riz importé, subventionné, coûtait 280 leones (23 à 28 dollars) sur le marché de Freetown.

Conclusion

L'agriculture africaine est à un tournant. Si elle arrive à s'adapter à l'évolution des besoins de la société, la production pourra suivre le rapide accroissement de la demande de

denrées alimentaires dans les villes. Pour y parvenir, les pays africains devront se fixer des objectifs de production correspondant à la demande des marchés, adopter des méthodes de culture modernes de manière à exploiter pleinement leur potentiel productif et garantir aux agriculteurs des prix du marché équitables. Si les jeunes voient leurs possibilités de revenus et, partant, leur condition sociale s'améliorer, ils seront moins tentés d'émigrer vers les villes, ce qui n'a souvent d'autre effet que de gonfler le nombre des chômeurs et d'aggraver les troubles sociaux. Si l'Afrique ne relève pas ce défi, l'agriculture ne dépassera pas le niveau de subsistance, tandis que la facture alimentaire nationale continuera de s'alourdir et finira par entraver la poursuite du développement. **F&D**

Références :

Amar Bhattacharya, Peter J. Montiel et Sunil Sharma, «*Afrique subsaharienne : comment attirer davantage de capitaux privés?*», *Finances & Développement*, volume 34 (juin 1997), pages 3–6.

Organisation mondiale de la santé, «*Micro-nutrient malnutrition—half of the world's population affected*», *WHO Bulletin*, 1996 (volume 78), pages 1–4.

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Annuaire de la production (Rome, 1965–98)*.

———, *World soil resources. An exploratory note on the FAO soil resources map at 1 : 25 million scale (Rome, World Soil Res. Rep. 66, 1991)*.

Willy Verheye, «*Local farmers would be able to feed Africa if they were given the chance*», *Nature*, 404 (mars 2000), page 431.

Abonnez-vous au *Bulletin du FMI*

Le **Bulletin du FMI** vous tient au courant de l'action du FMI dans le contexte de l'évolution économique et financière mondiale. Vous y trouverez des articles qui traitent des questions d'actualité touchant au système monétaire international — telles que les progrès de la mondialisation, le renforcement de la transparence et l'évolution des économies en transition — ainsi que des analyses des politiques macroéconomiques et des études de pays.

Le *Bulletin* paraît 23 fois par an en anglais, en espagnol et en français (numéros de 16 pages). L'abonnement comprend en outre un *Supplément annuel consacré au FMI*, des suppléments thématiques périodiques et un index annuel.

La version intégrale de l'édition française du *Bulletin* et du *Supplément consacré au FMI* est affichée sur le site internet du FMI (<http://www.imf.org>).

Tarif de l'abonnement : 79 dollars par an (envoi par avion ou courrier rapide).

Le *Bulletin du FMI* est distribué gratuitement aux bibliothèques et enseignants des universités et à l'adresse professionnelle des hauts fonctionnaires nationaux et internationaux et des journalistes et auteurs de publications financières.

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE D'ABONNEMENT À :
International Monetary Fund • Publication Services •
Box FD-0004 • 700 19th Street, N.W. • Washington,
DC 20431 • Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie :
(202) 623-7201 • Courriel : publications@imf.org

3rd Annual Financial Markets and Development Conference



THE WORLD BANK GROUP
THE INTERNATIONAL MONETARY FUND
and THE BROOKINGS INSTITUTION
are pleased to sponsor a conference on

Open Doors: Foreign Participation in Financial Systems in Developing Countries

April 19–21, 2001
New York, NY

The *Financial Markets and Development Conference* offers a unique, multi-disciplinary forum in which to discuss the challenges and opportunities presented by foreign entry into emerging market financial systems. Participants will explore which types of policies have worked best, and draw applicable lessons for the future.

Among the featured topics:

- Scope of foreign direct investment in emerging markets' financial sectors;
- Policy options to best capture the opportunities presented by foreign entry;
- Foreign institutions' role in introducing e-finance innovations in emerging markets.

For registration, see our web site:
www1.worldbank.org/finance/html/brookings_2001.html

For further information, please contact
Colleen Mascenik at Fax: (202) 522 7105
or email cmascenik@worldbank.org.